Département de la Haute-Loire

Arrondissement D'YSSINGEAUX

Communauté de Communes LOIRE SEMENE

BUREAU DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES « LOIRE SEMENE » REUNION DU 04/11/2025

DECISION N° 20251104_B_118

<u>Étaient présents</u>: Frédéric GIRODET, Roland RIVET, Daniel DURIEUX, Yves BOMPUIS, Christine BONNEFOY, Martine GINET

<u>Étaient excusés représentés</u> : Claude VIAL : Pouvoir donné à M. GIRODET ; Nathalie JOLIVET : Pouvoir donné à Mme BONNEFOY

<u>Étaient excusés</u>: Emmanuel SALGADO, Patrick Bruno MARCON

VU le Code Général des Collectivités territoriales, article L 5211-10 alinéas 3 et 4,

VU la délibération n° 20250218_D_006 du Conseil Communautaire du 18 février 2025 portant sur les délégations du Conseil Communautaire au Bureau et au Président,

Commission : Cycle de l'Eau :

Objet : Station d'Eau Potable de La Clare – Saint Didier en Velay– Périmètre de protection immédiat : Acquisition des parcelles AX196 et AX199 auprès de M. Frédéric-PICHON

Le Bureau,

N° 20251104 B_118

Après avoir pris connaissance du rapport de Monsieur le Président et conformément à la délégation qui lui a été consentie par le Conseil Communautaire en la matière,

 Décide d'acquérir les parcelles ci-après désignées auprès de M. Frédéric PICHON pour un montant de 493,50 €.

Reference cadastrale	Adresse	Surface m²
AX196	La Valette	512 m²
AX199	La Valette	475 m²

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture ou Sous-Préfecture le :

- Représentant une surface totale de 987 m² et situées sur la Commune de Saint Didier en Velay,
- Et autorise Monsieur le Président à signer le compromis de vente et en cas d'absence avec faculté de substitution ainsi que tout acte afférent.
- Et autorise Monsieur le Président à régulariser et authentifier l'acte de vente en la forme administrative et procéder aux formalités de publicité foncière.
- Et désigne Monsieur Claude VIAL, Vice-président pour représenter la Communauté de Communes Loire Semène et signer l'acte de vente au nom pour le compte de cette dernière.

Fait à La Séauve-sur-Semène, le \$\infty\$4 novembre 2025

mmuna

Le Président

Frédéric GIRODET

AR Prefecture

043-244301131-20251104-20251104_B_118-AU Reçu le 12/11/2025